

S'il y a quelqu'un qui peut donner aux Pilules Rouges un Bon Témoignage, c'est bien moi.

PENDANT TROIS ANS, J'AI SOUFFERT TOUT CE QU'UNE FEMME PEUT SOUFFRIR

MAINTENANT J'AI LE TEINT FRAIS, JE TRAVAILLE, MON EMBONPOINT EST REVENU.— LES PILULES ROUGES SONT MERVEILLEUSES.

Ainsi parle Madame Louis Cadoret, de St-Magloire, Co. Bellechasse, Qué.

Des gens qui se prétendent très forts disent que le corps se fait à tout, même à la souffrance. C'est très joli à dire cela, quand on est au coin de son feu à pontifier à bon marché. Mais nous ne croyons pas que ceux qui énoncent ces belles maximes aient jamais eu de mal sérieux. Ce sont probablement de ces braves à tout qui se sauvent devant le danger et qui s'évanouissent comme une poule mouillée, s'il leur arrive de se faire au doigt la moindre écorchure et de voir tomber la moindre goutte de leur sang si précieux.

Pour notre part, nous considérons comme une chose inutile, dangereuse, criminelle même, de ne pas se soigner tant qu'il y a un remède.

Un individu qui souffre est un individu inutile dans la société, qui s'accomplit pas, comme il devrait, le rôle qu'il lui incombe.

Mais à côté de ceux qui souffrent par négligence ou par inertie, il y en a souffrant faute de connaître le vrai remède à appliquer.

C'est le cas de beaucoup de femmes, de travailleuses dont la constitution est fatiguée par un travail trop énergique, qui n'ont pas de malaise bien déterminé, mais qui souffrent cependant et s'en aperçoivent au mal qu'elles éprouvent à travailler.

Nous tenons à nous adresser à celles-ci parce que nous sommes convaincus que les Pilules Rouges sont le remède qui leur convient pour leur rendre la force et la santé, le bonheur et la tranquillité.

Qu'elles lisent donc ces lettres comme celle de Madame Cadoret, qu'elles se rendent bien compte des résultats obtenus et jugent maintenant si elles ne doivent pas en essayer aussitôt que les forces commencent à leur faire défaut.

Beaucoup de femmes, comme on peut le constater par les certificats que nous avons déjà publiés avec toutes les indications nécessaires pour pouvoir en vérifier l'authenticité, nous écrivent pour nous remercier de la guérison qu'elles ont obtenue, grâce aux Pilules Rouges, en nous disant qu'avant de les prendre elles étaient désespérées, parce que tous les médecins qu'elles avaient consultés, tous les médicaments, tous les traitements essayés ne leur avait rien fait.

Qui pourrait dire ce qui serait arrivé à ces personnes si elles n'avaient pas eu la bonne fortune de s'adresser à nous?



Madame LOUIS CADORET, St-Magloire, Co. Bellechasse, Qué.

Faut-il penser que la nature aurait pris le dessus sur la maladie?

C'est bien risqué. Faut-il supposer qu'une issue fatale se serait produite. C'est bien probable.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tous ces cas démontrent bien que les Pilules Rouges guérissent là où tous les autres médicaments ont échoué.

Voici la lettre de Madame Louis Cadoret:

Saint-Magloire, 30 mars, 1906.

Messieurs les Médecins, J'ai beaucoup souffert et s'il y a quelqu'un qui peut vous donner un bon certificat, c'est bien moi. Pendant trois ans j'ai souffert tout ce qu'une femme peut souffrir. De travailler fort et d'être exposée au froid, j'avais pris un mal d'estomac et d'entrailles qui m'avaient complètement abattue. Ma maladie commençant était bien supportable; j'avais bien, après chaque repas, des pesanteurs, des brûlures au creux de l'estomac, mais j'étais trop occupée par mon travail et je n'y prenais pas garde. Je perdais bientôt tout appétit et je souffrais de migraines atroces. Je maigrissais aussi d'une façon étonnante si bien que tout le monde m'en faisait la remarque. J'avais aussi d'atroces douleurs d'entrailles, je souffrais beaucoup du foie. J'avais le ventre enflé et très sensible au toucher. Mes urines étaient chargées d'humeurs et de graviers qui s'attachaient au vase. J'étais aussi très tourmentée par une constipation telle que je restais cinq ou six jours sans aller à la selle. De plus, je commençais à cracher le sang. Je ne pouvais plus rien faire,

mes jambes se refusaient à tout service.

C'est alors que j'ai écrit à la Cie Chimique Franco-Américaine et que je vous ai envoyé les détails de ma maladie. Je vous ai écrit tout ce que je dis là.

Vous m'avez ordonné les Pilules Rouges. Les deux premières boîtes me firent peu d'effet, mais je ne me décourageai pas, j'avais confiance. A la troisième boîte je commençai à mieux dormir, puis j'ai repris l'appétit, la constipation disparut et l'urine redevint claire et limpide, ne laissant plus aucun dépôt. J'avais le teint frais et mon embonpoint était revenu. Depuis un an je n'ai pas cessé d'être bien portante et je voudrais vous le dire de vive voix: votre remède est merveilleux.

Vote dévouée,

Dame LOUIS CADORET, Saint-Magloire, Co. Bellechasse, Qué.

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 274 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: **CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, Montréal.**

NOUVEAU DETAILS SUR L'ENLEVEMENT D'UNE SOEUR

Voici des détails qui suivent au sujet de l'enlèvement sensationnel d'une soeur a Duluth, Minn, dont nous parlions la semaine dernière:

Le 7 juin, vers 1.45 p.m. une voiture contenant deux hommes et une femme âgée, s'arrêta à la porte de l'école Saint-Clément, école sous la direction des Dames Bénédictines.

La femme âgée restait dans la voiture pendant que les deux hommes se dirigeaient à pas précipités vers l'école; ils entrèrent dans une des salles de l'école où les jeunes élèves étaient à leur travail; la religieuse qui enseigne à ces élèves était à son pupitre. Les deux hommes, sans souffler mot, se hâtèrent de se rendre au pupitre. L'un des deux hommes s'empara des jambes de la religieuse, l'autre de ses épaules, et, tous deux, sortaient précipitamment de l'école, se dirigeant vers la voiture en attente et où était restée la dame âgée. Les deux hommes déposaient la religieuse, qui revendiquait sa liberté, à côté de la dame âgée; eux mêmes prenaient place dans la voiture et le cocher était commandé de donner une vive allure à ses chevaux qui partirent au galop.

Les jeunes élèves, revenus bientôt de leur surprise, se mirent les uns à pleurer, les autres à crier. L'alerte fut ainsi donnée chez les Dames Bénédictines et dans le voisinage. Une foule se rassembla qui ne put que voir, une voiture, enveloppée d'un tourbillon de poussière et filant à toute vitesse.

On téléphona à la police qui envoya quelques hommes, mais comme les carabiniers d'Ofenbach, ils arrivèrent trop tard. La voiture avait pris le bateau-passeur au pied de l'avenue Sargeld, avait traversé la baie de Duluth et filait vers la maison d'un parent, à Superior City, Wis., où tous nos voyageurs mettaient pied à terre et étaient accueillis à bras ouverts.

Quels étaient les auteurs de cet enlèvement hardi d'une religieuse bénédictine? On ne l'aurait certainement pas appris de suite, si la religieuse, en apercevant les deux hommes entrer subitement dans sa classe, ne se fut inclinée respectueusement devant l'un d'eux et n'eût dit: "mon père!" On suppose que l'autre était le frère du père, qui demeure à Superior City, Wis.

Il y a quelques années, Mlle Minnie Diegle entra au convent catholique contre le consentement de ses parents, qui, cependant, ne s'y opposèrent pas trop fortement. Manifestant le désir de se faire religieuse, les Dames Bénédictines l'instrui-

sèrent dans la foi catholique, Mlle Diegle, persistant dans son désir, elle devint novice chez les Dames bénédictines. Elle fit le service de garde-malade à l'hôpital Ste-Marie de Duluth, hôpital appartenant aux Dames Bénédictines.

En septembre dernier, Mlle Diegle, alors soeur Saint Charles-Borromée, fut chargée de la classe préparatoire à l'école St Clément. Soeur St-Charles-Borromée devait prononcer ses vœux perpétuels le 11 juillet prochain. On prétend que son père croyait que ces vœux seraient prononcés le 11 juin et que voilà pourquoi l'enlèvement aurait été hâté d'un mois.

Dans la soirée du 7 juin, le père, la mère et leur fille—Soeur Saint-Charles-Borromée— prenaient le train à Superior City pour Saint-Paul, Minn. Mlle Minnie Diegle est à St Paul, maintenant à la maison paternelle, No 659, 7e rue Est. Mlle Diegle est la fille d'Edward Diegle, surintendant du "Chicago, St Paul, Minneapolis and Omaha Ry.", à Saint-Paul. Les parents de Mlle Diegle sont protestants. Mme Diegle visita plusieurs fois sa fille, alors qu'elle était chez les Dames Bénédictines, dans le but de la dissuader de se faire religieuse.

Mlle Diegle était inébranlable dans sa résolution de devenir une religieuse Bénédictine. Elle aurait dit à un journaliste, à St Paul:

"J'ai été enlevée. Je suis majeure—elle a 24 ans—et j'ai le droit de faire comme bon me semble. Je retournerai chez les Bénédictines. Je veux être Bénédictine et je le deviendrai dès que je le pourrai." Quel sera le dénouement de ce drame sensationnel?

LA LANGUE FRANCAIS ET LE COMMERCE.

Malgré la place prépondérante que la langue anglaise occupe dans le commerce, il ne faut pas oublier que la langue française n'est pas seulement la langue de la politesse et de la diplomatie, mais qu'au contraire les gens d'affaire en font aussi un grand usage.

C'est une chose que nos jeunes gens ne comprennent peut-être pas assez bien.

Voici comment un canadien-français qui fut à l'emploi d'une compagnie manufacturière américaine de la langue française, un emploi lucratif et honorabile.

Un matin, à peine assis à son petit pupitre, le surintendant vint le prier de passer au bureau du président.

Comme cette maison en question est une des plus considérables de l'Ouest le président n'est pas un petit personnage et ce n'est pas tous les jours qu'il daigne appeler un de ses employés.

Aussi, que le ne fut pas la surprise de l'humble employé invité à se rendre dans le bureau du président.

Le surintendant, ayant remarqué le trouble que l'invitation avait causé chez le jeune homme, rassura ce dernier en lui faisant connaître l'objet de l'invitation.

Une lettre très importante était arrivée d'Algérie. Elle était écrite en français.

Le surintendant ne connaissant pas le français l'avait envoyée au président.

Le président qui, lui, n'était pas très sûr de son français, avait demandé une liste de ses employés et après l'avoir parcourue en quête d'un nom français s'était arrêté à celui du jeune canadien-français.

C'est alors qu'il le fit appeler et lui demanda s'il savait lire et écrire le français.

En répondant affirmativement, le jeune homme fit cette courte réflexion dans un moment de légitime orgueil et de juste espérance:

"Je remercie mon père pour m'avoir fait suivre des cours où j'ai pu étudier à fond la langue française."

Il traduisit ensuite en français, la lettre anglaise, ainsi que la réponse que le président fit à la lettre.

Une semaine plus tard quand le jeune homme alla toucher son enveloppe, le caissier lui apprit que son salaire avait été augmenté de trois dollars par semaine.

C'était quelque chose d'extraordinaire, car à l'ordinaire, les augmentations de salaire dans cette maison de commerce n'étaient que de cinq dollars par mois tous les six mois.

L'employé avait à quoi s'en tenir à cause de ses connaissances de la langue française qu'il devait son avancement rapide.

Aujourd'hui, la correspondance française forme la plus grande partie du travail de cet employé. Au lieu d'être perdu parmi le monde des petits employés, il est en relation journalière avec les chefs de l'établissement y compris le président.— *Le Quotidien.*

TETTER CURED.

A lady customer of ours had suffered with tetter for two or three years. It got so bad on her hands that she could not attend to her household duties. One box of Chamberlain's Salve cured her. Chamberlain's medicine give splendid satisfaction in this community.—M. H. RODNEY & Co., Almond, Ala. Chamberlain's medicines are for sale by B. R. McFadyen.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

SINGULIERE INVENTION.

A Paris, un groupe de dames, parmi lesquelles se trouvaient madame Thompson, femme du ministre de la Marine et Mme Barthou, femme du travaux publics, ont fait, dimanche, une excursion dans un nouveau type d'automobile appelé canotvoiture par son inventeur, M. Ravallier, ingénieur civil. La promenade a eu lieu à Suresnes.

Après avoir suivi pendant quelques instants les berges de la Seine, M. Ravallier lança tout d'un coup sa machine dans l'eau qu'il quitta bientôt pour regagner la terre. Cette manœuvre fut renouvelée plusieurs fois et à chaque reprise avec le plus grand succès. D'après les dames qui ont pris part à cette promenade, la sensation que fait éprouver le glissement sur l'eau, est absolument délicieuse.

La manœuvre qui consiste à faire passer la voiture de la terre est des plus simples. Quand la machine est employée comme bateau, la force motrice est dérivée des roues sur petite hélice par le simple mouvement d'un levier.

L'automobile amphibie a quatre mètres de long, son coffre est en tôle d'acier, les roues sont en forme de disques et munies de caoutchouc plein. Sur route, il peut marcher à une vitesse de 35 kilomètres à l'heure et à 9 kilomètres sur l'eau.

L'AFFAIRE EMMERSON CROCKET.

Frédéricton, 18.—Le procès intenté par l'hon. M. Emmerson contre M. Crocket est commencé.

Dans son discours, aux jurés, le juge leur commanda virtuellement de rapporter un verdict d'accusation fondée (true bill), à la suite de la preuve qui leur serait soumise, puisqu'il déclara qu'après avoir lu les dépositions il était d'opinion que telle serait la décision qu'ils auraient à prendre.

Le discours du juge a été écouté avec une extrême attention par M. Emmerson et les avocats qui paraissaient anxieux d'en bien saisir chaque parole.

Ce n'est un secret pour personne que la défense n'est pas contente du tableau des petits jurés.

Un des avocats de la défense a fait ce matin la remarque que ce tableau ne reflétait pas beaucoup de mérite sur le shérif, et un autre a exprimé l'opinion que le jury était seulement médiocre (only fair). Le plus grand nombre des petits jurés sont des libéraux mais les avocats de la défense ne préoccupent pas tant qu'ils soient libéraux mais les avocats de la défense ne préoccupent pas tant qu'ils soient libéraux que de déterminer à quelle classe de libéraux ils appartiennent. La liste des petits jurés a été très absolument secrète par le shérif, qui l'a refusée aux journalistes et ne l'a passée au greffier du tribunal qu'après l'ouverture de la séance.

Les avocats de la défense ont pu alors la voir pour la première fois et ils n'ont pu reprimer un mouvement de dépit.



Prince Edward Island Railway.

Dominion Day

Excursion return tickets at one way first class fare will be issued from and to all stations on this Railway, on June 28th, and July 1st, good to return until July 2nd, 1907. Tickets are not good for going journey after date of issue.

G. A. SHARP, Superintendent.

Charlottetown, P. E. I., June 20th, 1907.

Marche de l'île.

Beurre, frais.....0.18 à 0.20
Beurre en tinet.....0.00 à 0.20
Oeufs, la Doz.....0.14 à 0.16
Farine du pays le 100...2.50 à 2.75
Foin le 100.....0.75 à 0.60
Farine d'avoine le 100...2.50 à 3.00
Patates le minot.....0.45 à 0.50
Lard.....0.10 à 0.14
Avoine le minot.....0.00 à 0.50
Navets le minot.....0.14 à 0.1
Fromage la livre,.....0.15 à 0.16

J. H. Myrick & Co

IMPORTERS AND DEALERS IN

- DRY GOODS
- HARDWARE
- BOOTS & SHOES
- FINE GROCERIES
- And Fishing Supplies
- AT TIGNISH and ALBERTON

We have just opened a full and complete stock of

NEW GOODS

We are prepared to supply the wants

of the farmer, fisherman and mechanic

We invite intending purchasers

to give us a call, and they will find

we can meet all competitors, and

save to them the trouble and expense of going to

Summerside or Charlottetown